L-124

AVIS DE MODIFICATION CONCERNANT LA RELATION DE TRAVAIL

1 DONNEES RELATIVES AU MEMBRE DU PERSONNEL	
Nom	
Prénom	
Numéro d'identification	
Grade/Niveau	
Numéro de la ZP	

2 DATE MUTATION	
Date:	

3 MUTATION

☐	Nomination d'un membre du personnel du cadre CALog							
☐	In-ex (*mobiliteit sui generis*)							
Date de début du stage (uniquement pour CALog)								
Date de fin du stage (uniquement pour CALog)								
☐	Nomination d'un membre du personnel opérationnel							
☐	Promotion barémique							
☐	Mobilité in	☐	Mobilité out	☐	Mobilité interne	Numéro BPC:		
☐	Promotion sociale							
☐	Valorisation d'un brevet							
☐	Exercice d'une fonction supérieure (attention: L-120 requis pour ouvrir le droit à l'allocation fonction supérieure)							
☐	Réaffectation							
☐	Glissement interne							
☐	Détachement	☐	LPI (Art. 96)	☐	PJPol			
☐	Réintégration							
☐	Rémunération fonctionnelle pour les fonctions dirigeantes							

4 ENGAGEMENT SUR BASE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

☐	Contrat à durée indéterminée		
☐	Contrat à durée déterminée	☐	Prolongation
☐	Contrat de remplacement		
L'engagement donne droit à une diminution groupe-cible	○ OUI	○ NON	

Si OUI, spécifiez (ex. Plan Activa, contractuels subventionnés, remplaçant semaine (volontaire) de quatre jours, restructuration,…):

5 DETERMINATION DE L'ANCIENNETE PECUNIAIRE DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DES SERVICES ANTERIEURS

Ancienneté pécuniaire::	

6 SORTIE DE SERVICE

A PENSION

Dernier jour de travail (jour calendrier)	

☐	Pension sur demande				
☐	Pension par atteinte de la limite d'âge				
☐	Pension d'office				
☐	Pension pour cause d'inaptitude physique				
☐	Pension temporaire pour cause d'inaptitude physique				
☐	Réintégration après pension temporaire pour cause d'inaptitude physique				
☐	Non activité préalable à la pension	74% ○	70% ○	66% ○	62% ○

B FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL (Membres du personnel contractuels)

Dernier jour de travail (jour calendrier)	

☐	Par EMPLOYEUR	☐	Par EMPLOYE
☐	Avec période de préavis		
☐	Avec indemnité de préavis		
☐	Par consentement mutuel		
☐	Fin d'un contrat pour durée déterminée ou pour un travail clairement défini		
☐	Force majeure	☐	Motif impérieux/ Faute grave

C AUTRES MOTIFS DE FIN DE CONTRAT

Dernier jour de travail (jour calendrier)	

☐	Démission volontaire par un membre du personnel statutaire
☐	Licenciement pour inaptitude professionnelle (ne pas avoir réussi le stage avec succès)
☐	Décès

7 COMMENTAIRES

8 ANNEXE(S)

9 CHEF DE CORPS OU LA PERSONNE DESIGNEE

Nom:					
Tél. de service:					
Modèle de décentralisation	○	Base	○	Light	○ Full
Date:			Signature:		

10 PROCEDURE

Vous complétez le formulaire **L-124 en 1 exemplaire** et vous l'envoyez par voie électronique au Satellite compétent du SSGPI.